

Honoraires de transaction

PRESTATIONS PROPOSEES

HONORAIRES TTC¹

VENTE

Modalités
(%, forfait, tranches)

A la charge de

0	à	5.000 €	2.500 €	
5.001	à	30.000 €	3.000 €	M
30.001	à	75.000 €	10,00 %	A
75.001	à	100.000 €	9,50 %	N
100.001	à	150.000 €	8,50 %	D
150.001	à	200.000 €	7,50 %	A
200.001	à	300.000 €	6,50%	N
300.001	à	400.000 €	6,00 %	T
400.001	à	500.000 €	5,50 %	
500.001	à	Infini	5,00 %	

La remise d'une note est obligatoire.

Barème au 01/01/2019

¹ TVA au taux en vigueur à 20% incluse.

<http://www.century21france.fr>

SA CENTURY 21 SF.SINA, Siège Social 20, Avenue de Livry, 93270 SEVRAN au capital de 91.469,41 €

SIREN B 380 246 389 R.C.S BOBIGNY – Code APE 6831Z – N° T.V.A. Intercommunautaire : FR70380246389

Carte Professionnelle Transaction et Gestion : N° 06-0557 – Caisse de Garantie de l'Immobilier C.G.A.I.M. : N° 10614 M

Activité Transaction Montant : 220.000 € - Activité Gestion Montant : 300.000 €

Compte Séquestre Transaction : LE CRÉDIT LYONNAIS N°81203 T – Compte Gestion Locative : LE CRÉDIT LYONNAIS N°72052 U

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.